

LA LETTRE DE L'ÉDUCATION

L'hebdomadaire des professionnels de l'éducation / vendu uniquement par abonnement : 89 € pour 36 numéros par an

www.lalettredeleducation.fr

L'ACTUALITÉ

Réforme du lycée : l'organisation des classes se précise

L'ajustement de ce savant Meccano que devrait être le nouveau lycée se précise de jour en jour. La nouvelle maquette de la classe de seconde, telle qu'elle était prévue le 9 novembre, devrait tourner autour de trois groupes de disciplines. Un tronc commun de 25 h 30 d'abord, qui inclura la seconde langue vivante, l'accompagnement personnalisé des élèves et deux modules d'une heure trente d'enseignements exploratoires. Parmi ces modules devraient figurer un enseignement de sciences économiques, un autre portant sur les fondamentaux de l'économie. Les néo-lycéens pourront aussi s'initier aux méthodes et pratiques scientifiques ou aux enjeux du monde contemporain. D'autres modules plus attendus resteront en place, comme l'initiation aux sciences de l'ingénieur ou aux sciences de la gestion. Un statut particulier devrait être accordé aux langues anciennes, à la LV3, aux arts ou à l'EPS, qui bénéficieront de modules de trois heures hebdomadaires

Le 19 novembre, les derniers détails de l'architecture du nouveau lycée seront ajustés pour que cette réforme soit présentée au Conseil supérieur de l'éducation début décembre. La semaine dernière, le cabinet de Luc Chatel a présenté ses propositions aux syndicats.

sur les trois années de lycée. C'est en classe de première que devrait se situer la principale innovation. Les lycéens de toutes les séries générales pourraient recevoir un même enseignement commun, qui représenterait 60 % de leurs cours. Ainsi, les programmes d'histoire-géographie, dont les horaires différaient en fonction des séries, seront communs à toutes les filières, et l'épreuve du bac devrait se dérouler pour tous en fin de première. Ce principe devrait rendre plus faciles les passages d'une série à une autre, répondant ainsi au fameux « droit à l'erreur » des lycéens en matière d'orientation. Dans ce dispositif, la terminale serait la première année de spécialisation. Une heure hebdomadaire d'histoire des finances devrait être offerte aux scientifiques, une heure de droit aux littéraires, en plus d'autres enseignements de spécialité. La marge de manœuvre des établissements pourrait être accrue, puisque tous les moyens de dédoublement des cours pourraient être globalisés au sein

d'une enveloppe. A charge pour le proviseur de gérer cette marge de manœuvre selon les priorités définies par l'établissement. Si la date d'entrée en vigueur de cette réforme devrait rester 2010, son rythme de montée en puissance semble faire débat. Côté syndical, le SE-UNSA estime qu'il y a là des principes intéressants à concrétiser quand le SNES-FSU a marqué son mécontentement, notamment sur la marge d'autonomie octroyée aux établissements.

LE POINT AVEC ...

Xavier Albanel*

« L'inspection assure une certaine forme de paix sociale dans le système éducatif »

Dans Le Travail d'évaluation, l'inspection dans l'enseignement secondaire (Octares), vous parlez de « gaspillage » en matière d'inspection des enseignements. Remettez-vous en cause l'efficacité du travail des inspecteurs académiques ?

Outre la finalité d'avancement de carrière, l'inspection vise le contrôle de conformité des enseignements par rapport aux attentes institutionnelles et l'accompagnement pédagogique des enseignants. Je remets en question l'efficacité de l'évaluation sur ce dernier point: ce n'est pas par l'inspection que les enseignants arrivent à progresser dans leur pratique.

* Xavier Albanel est docteur en sociologie de l'université Toulouse Le Mirail.

Le problème vient-il des inspecteurs, des enseignants ou du dispositif d'inspection ?

La procédure est mal pensée. Une inspection a lieu tous les cinq ans en moyenne, et ne dure qu'une heure. De plus, comme l'accompagnement pédagogique est lié à une notation, les professeurs adoptent une posture défensive: ils ont tendance à surpréparer et minuter leurs cours, à déployer une énergie inhabituelle pour faire réagir les élèves, à se montrer sous leur meilleur jour... Ils ne jouent pas le jeu, passent à côté de conseils qui pourraient leur être utiles et s'excluent, de fait, du travail d'évaluation.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué au cours de la douzaine d'inspections ■■■

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

L'enseignement de l'allemand reprend des couleurs

Après des années de chute, le nombre d'élèves apprenant l'allemand en France est reparti à la hausse. Certes, et sans parler de l'âge d'or (de 1870 à 1914, la moitié des lycéens français choisissaient l'allemand, contre 40 % l'anglais), on est encore loin des chiffres de 1995: 1 312 000 élèves apprenaient alors la langue de notre plus proche voisin, soit 22,9 %. Mais la tendance est bel et bien inversée. En 2006, ils n'étaient plus que 819 600, soit 15,2 % de tous les collégiens et lycéens. Cette année, ils sont 821 000 à avoir choisi l'allemand en première, seconde ou troisième langue vivante, soit 15,5 %. Le ministère voit là ■■■